

APT



RAPPORT D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2014



Sur le prix et la qualité du service public de collecte
et de traitement des déchets

Décret n°2000-404 du 11 mai 2000



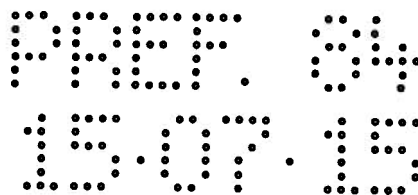
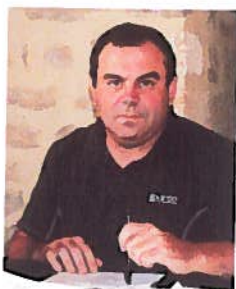
Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public

d'élimination des déchets

Décret n° 2000-404 du 11 mai 2000

La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement, et plus précisément le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 publié par le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, définit les grandes lignes d'un rapport qui doit être rédigé par l'ensemble des collectivités compétentes dans le domaine des déchets ménagers, et cela afin de garantir la transparence de leur activité et l'information des usagers.

L'article 40 de la Loi n°99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale stipule : "le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus."



Vous découvrirez au fil de ce rapport annuel le bilan des activités du SIRTOM de la région d'Apt en 2014.

C'est avec grand plaisir que je poursuis l'action entreprise par mes prédécesseurs, Olivier CUREL, Albert CALVO, Armand DOUCENDE, et Pierre BOYER.

Depuis mai 2014, j'ai l'honneur d'avoir été élu au poste de président par les 54 délégués communaux présents pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Les élections ont désigné une nouvelle équipe pour vous représenter au sein de notre collectivité :

Vice-Président « Collecte » : Monsieur Lucien AUBERT, Maire de Joucas et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien

Vice-Président « Valorisation » : Monsieur Yves MARCEAU, Conseiller municipal de St Saturnin lès Apt et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien

Vice-Présidente « Communication » : Madame Corinne PAÏOCCHI, Conseillère municipale de Gargas et membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Apt – Pont Julien

Dans un monde en perpétuel renouvellement où les bouleversements se multiplient, où les rapports de force entre acteurs économiques ne cessent d'évoluer, il est plus que jamais essentiel de savoir réagir face aux événements. Pour paraphraser le célèbre naturaliste anglais "C'est celui qui s'adapte le mieux aux changements qui évolue". La collectivité doit aujourd'hui s'adapter à la réalité économique qui l'entoure tout en donnant un service de qualité aux habitants.

Le SIRTOM de la Région d'Apt se confronte donc à l'avenir sous toutes ses formes. Même s'il agit au quotidien dans sa mission de salubrité publique, de prévention de la production des déchets, de sensibilisation des usagers, de défense de l'environnement, son souci concerne toujours le long terme au travers de ses actions notamment dans le milieu scolaire.

J'attache une attention particulière à assurer à nos concitoyens le meilleur service au meilleur coût. Néanmoins, le meilleur déchet est toujours celui que l'on ne produit pas. Alors faisons de la réduction des déchets un enjeu d'aujourd'hui pour demain !

En vous souhaitant bonne lecture,

Bruno BOUSCARLE

Présentation de la structure

1. Le territoire
2. L'organisation institutionnelle
3. L'équipe administrative et technique

L'activité 2012 par compétences et services

1. La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif
2. Le quai de transfert
3. Le traitement des déchets ménagers
4. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire
5. Synthèse des quantités collectées et objectifs réglementaires
6. Les installations de stockage de déchets inertes
7. Le garage
8. Les opérations spécifiques
9. Le service communication et l'animation

Les données financières

1. Coût annuel moyen par habitant
2. Les principales recettes de fonctionnement par service
3. Marchés conclus au cours de l'exercice budgétaire 2013
4. Evolution budgétaire de 2009 à 2013
5. Evolution-cours de la dette

Présentation de la structure

1. Le territoire

La mise en place progressive de la réforme des intercommunalités n'a encore que peu d'impact sur l'organisation du SIRTOM.

Durant l'année 2014, trente-neuf communes ont eu recours aux services du SIRTOM de la Région d'Apt pour une population de 46 391 habitants permanents (Population municipale légale 2011 entrant en vigueur le 1/01/2013 - Limites territoriales au 1/01/2013 Source INSEE).

Toutes les communes adhérentes par l'intermédiaire des trois communautés de communes : C.C. Pays d' Apt Luberon, C.C. de Luberon Mont de Vaucluse et C.C. Ventoux Sud.

La commune de Monieux est toujours desservie par convention pour la collecte sélective et les déchetteries (C.C. Ventoux-Sud) et la C.C. du Pays de Banon utilise nos déchetteries pour les habitants d'Oppedette et Sainte-Croix-à-Lauze par convention.

2. L'organisation institutionnelle

Le SIRTOM de la région d'Apt est administré par un comité syndical dont les sièges sont répartis entre les communes et les communautés de communes adhérentes.

Chaque commune est représentée, quel que soit le nombre d'habitants, par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ce qui représente un total de 74 délégués titulaires et 74 suppléants.

Suite aux élections municipales de 2014, un nouveau comité syndical a été mis en place, qui a élu Monsieur Bruno BOUSCARLE pour succéder à Monsieur Olivier CUREL en tant que Président du syndicat.

- **Le Comité syndical**

Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires du syndicat. Il s'agit d'une compétence de droit commun très large dont le vote du budget est l'acte principal. En effet, le budget fixe les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année en cours.

En 2014, le Comité s'est réuni 4 fois :

- le 25 février à Villars (vote du budget 2014)
- le 20 mai à Villars (élection du Président et du bureau)
- le 17 juin à Villars (présentation rapport d'activité 2013)
- 18 septembre à Saignon

• **Le Bureau syndical**

Le bureau syndical agit par délégation du comité pour le règlement des affaires courantes.

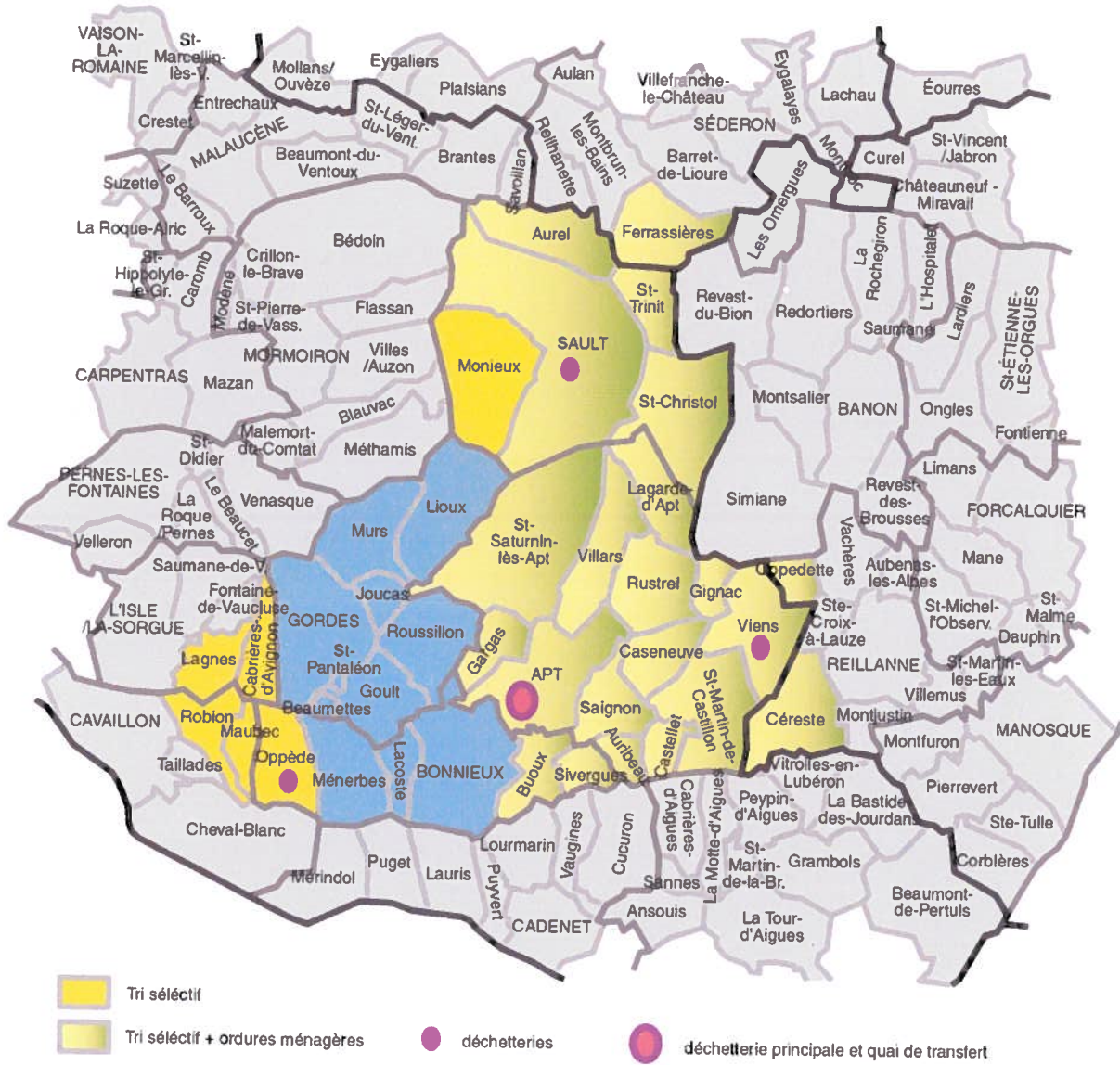
En 2014, le Bureau s'est réuni 4 fois à Apt dans les locaux du SIRTOM aux dates suivantes :
13 mars, 29 juillet, 09 septembre et 10 novembre.

Le nouveau bureau du SIRTOM de la région a été élu le 20 mai 2014, il est composé de :

- Monsieur Bruno BOUSCARLE : Président
- Monsieur Lucien AUBERT : 1^{er} Vice-Président
- Monsieur Yves MARCEAU : 2^{eme} Vice-Président
- Madame Corinne PAÏOCCHI : 3^{eme} Vice-présidente
- Albert CALVO
- Guilhem CHAUVET
- Roger FERNANDEZ
- Michel HAMEAU
- Jean Pierre HAUCOURT
- Guillaume JEAN
- Luc MILLE
- Didier PERELLO
- Jérôme REYNARD
- Jean Jacques TRAUTMAN

PRO 04 SIRTOM 13

Territoire du SIRTOM de la Région d'Apt



3. L'équipe administrative et technique

L'effectif pourvu pour l'année 2014 est de 48 agents titulaires et 2 non titulaires.

- **Les services administratifs**

Les services administratifs comptent 8 agents titulaires dont 1 à temps partiel et 2 stagiaires

Les services administratifs sont divisés en 4 secteurs :

- Le service comptabilité et gestion
- Le service du personnel
- Le service des marchés publics
- Le service communication et animation

- **Les services techniques**

Les services techniques comptent 40 agents titulaires. En fonction des besoins des agents saisonniers ou en remplacement d'agents malades sont recrutés.

Le service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (bacs jaunes) est placé sous la responsabilité d'un chef de service qui s'occupe de l'organisation des tournées, de la gestion au quotidien des agents, des relations avec les usagers et les collectivités et de tous les aspects techniques concernant ce service.

La collecte est assurée par une équipe d'agents titulaires composée de 9 chauffeurs poids-lourds et 14 ripeurs complétée par des saisonniers.

Le quai de transfert, avec deux agents permanents, fonctionne sans interruption du lundi au samedi de 5h45 à 18h45.

Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire sont placées sous la responsabilité d'un unique chef de service qui encadre 11 agents titulaires.

L'entretien de l'ensemble des véhicules et du matériel est assuré par un chef d'atelier et d'un mécanicien. Les horaires de travail permettent une ouverture de ce service de 5h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

L'entretien des locaux est assuré par du personnel à temps partiel.

REPARTITION des COMPETENCES - Année 2014

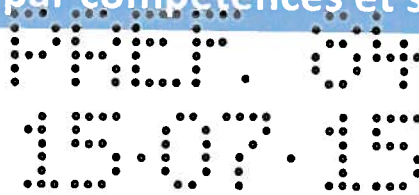


Population légale 2011 tant en vigueur le 1/01/2013 (Source INSEE)

Communes	Population*	Collecte ordures ménagères	Sélectif bacs jaunes	Sélectif P.A.V.	Déchetteries	Traitement
APT	12117	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
AUREL	182	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
AURIBEAU	75	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LES BEAUMETTES	244	CC LMV (prestataire privé)	CC LMV (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
BONNIEUX	1413	Cté Com. Pont Julien	Cté Com. Pont Julien	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
BUJOUX	121	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CABRIERES D'AVIGNON	1772	Cté Communes LMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CASENEUVE	475	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CASTELLET	116	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
CERESTE	1267	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
FERRASSIERES	118	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GARGAS	2900	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GIGNAC	54	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GORGES	2056	CC LMV (prestataire privé)	CC LMV (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
GOULT	1154	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
JOUCAS	325	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LACOSTE	408	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LAGARDE D'APT	37	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LAGNES	1657	Cté Communes LMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
LIJOUX	248	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MAUBEC	1870	Cté Communes LMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MENERBES	1079	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MONIEUX *	344			SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
MURS	416	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
OPPEDE	1348	Cté Communes LMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
OPPEDETTE	60				SIRTOM	
ROBION	4141	Cté Communes LMV	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ROUSSILLON	1312	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
RUSTREL	772	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
SAIGNON	1018	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
SAULT	1357	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St CHRISTOL	596	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St CROIX A LAUZE	78					
St MARTIN DE CASTILLON	753	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St PANTALEON	193	CC PAL (prestataire privé)	CC PAL (prestataire privé)	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
ST SATURNIN D'APT	2722	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
St TRINIT	124	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
SIVERGUES	45	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
VIENS	621	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
VILLARS	803	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM	SIRTOM
	46391					
						46047 habitants des communes adhérentes (hors Monieux)

* MONIEUX: commune non adhérente, liée par convention pour la déchetterie et la collecte sélective.

L'activité 2014 par compétences et services



Le SIRTOM de la région d'Apt est un syndicat mixte ayant pour objet la réalisation et la gestion des équipements nécessaires à la gestion des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la gestion et l'organisation de la collecte.

Le SIRTOM exerce l'intégralité de la compétence transfert et traitement. En ce qui concerne les collectes, une partie de la compétence est exercée directement par des communes ou des communautés de communes, à savoir :

- Collecte des ordures ménagères : communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse, communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (pour la partie du territoire de l'ex communauté de communes du Pont Julien et la commune de Joucas).
- Collecte du tri sélectif : communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (pour la partie du territoire de l'ex communauté de communes du Pont Julien et la commune de Joucas)

1. La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

- Collecte des ordures ménagères résiduelles

Cette collecte concerne 37 communes pour une population permanente de 45 541 habitants.

Les déchets ménagers résiduels sont collectés en points de regroupement à l'aide de bacs roulants de 240 à 750 litres, avec une fréquence de 2 à 5 fois par semaine, qui est plus forte pendant la saison estivale. L'ensemble de ces bacs subit un lavage et une désinfection deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Depuis 2014, des conteneurs enterrés grands volumes à fond fermé ont été installés avec le financement de la Communauté de Communes du pays d'Apt Luberon sur les communes d'Apt, Gargas et Saint Saturnin les Apt.



Le SIRTOM a opté pour ce mode de collecte polyvalent avec une benne traditionnelle équipée d'une grue auxiliaire qui permet à la fois de collecter les conteneurs aériens et ceux qui sont enfouis.

Ce nouveau système participe également à

l'amélioration esthétique, à la propreté et à la salubrité du territoire. De plus, la hauteur des trappes permet une meilleure accessibilité aux personnes handicapées.

En partenariat avec les intercommunalités l'installation de ces dispositifs va s'amplifier sur l'année 2015 et les suivantes.

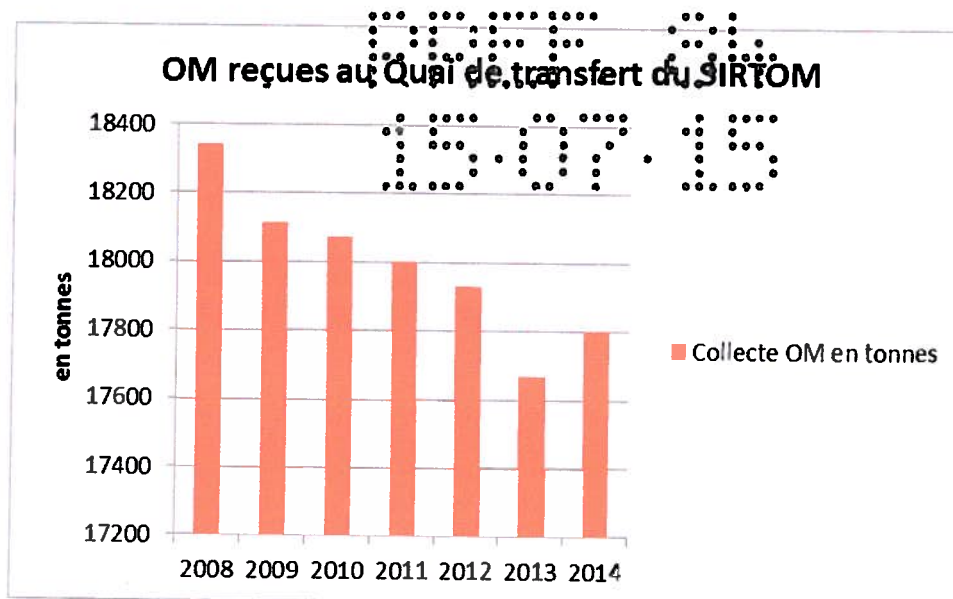
2015

Collecteur	Ordures ménagères Nombre de communes collectées	Tri sélectif Nombre de communes collectées
SIRTOM	21	26
CC Pays d'Apt Luberon (pour le territoire de l'ex CCPJ)	9	9
CC Luberon Monts de Vaucluse	5	
Commune de Gordes	2	2
Total	37	37

En 2014, ce sont 18 186.42 tonnes d'ordures ménagères résiduelles qui ont été réceptionnées au quai de transfert du SIRTOM de la région d'Apt dont 17 799.16 tonnes provenant de la collecte des usagers.

Répartition et tonnages d'OM collectés pour l'année 2014

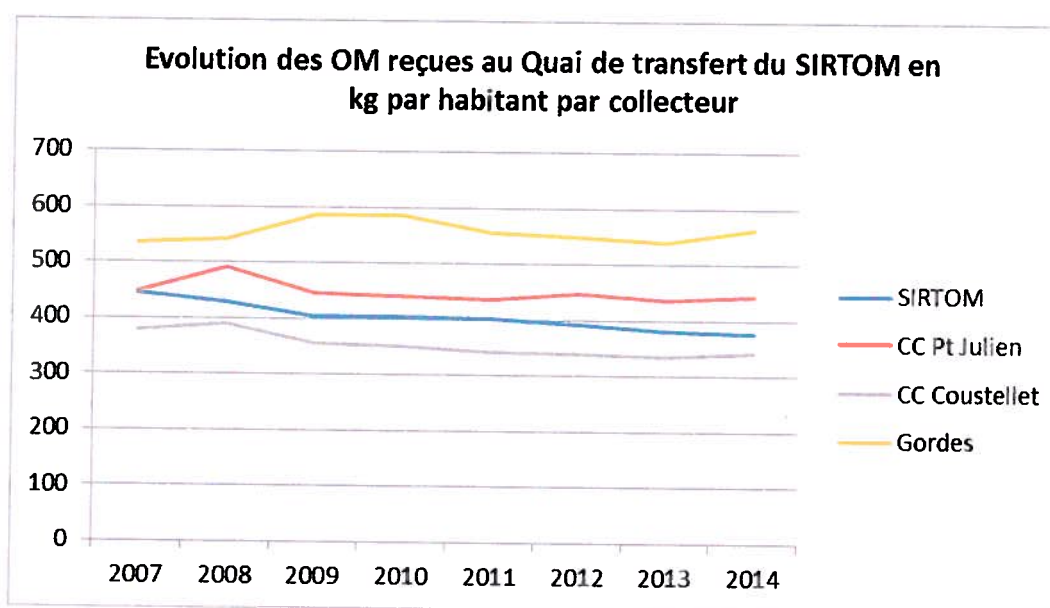
Collecteur	Nbre de communes collectées	Nbre d'habitants	Tonnage collecté	Kg par Habitant
SIRTOM	21	26273	9 913.62	372.45
CC PAL (secteur Pont Julien)	9	6 548	2 906.60	443.89
CC LMV	5	10 788	3 682.32	341.33
C de Gordes	2	2 300	1 296.62	560.75



Pour l'année 2014, sur l'ensemble du territoire, la quantité de déchets ménagers produits est de 387.70 kg par habitant.

Ainsi les ordures ménagères collectées sur l'ensemble du territoire du SIRTOM ont légèrement augmenté par rapport à 2013 de 1.33 kg/habitant. Depuis 2008 ce ratio était en diminution.

Nous continuons cependant à enregistrer d'importantes disparités entre les secteurs collectés.



Ainsi la production par habitant et par an varie de 341 kg pour le secteur collecté par la CC Luberon Monts de Vaucluse à 564 kg pour la zone touristique de Gordes en passant par 373 kg pour les secteurs collectés par le SIRTOM et 444 kg pour les communes de l'ex CC de Pont Julien et Joucas. En 2014, seul le secteur collecté par le SIRTOM a vu ce ratio diminuer.

- **Collecte des bacs jaunes**

Le SIRTOM exerce directement la collecte du tri sélectif auprès de 27 communes soit une population permanente de 36 405 habitants.

Répartition et tonnages de tri sélectif collectés pour l'année 2014

Collecteur	Nombre de communes collectées	Tonnage collecté	Kg par habitant et par an
SIRTOM	27	1 058.68	28.30
CC du Pont Julien (secteur pont Julien)	9	206.44	31.50
C. de Gordes	2	54.80	23.80

Ce qui représente un total de 1 339.00 tonnes de déchets recyclables collectés et réceptionnés au quai de transfert du SIRTOM de la région d'Apt.

Ces déchets ont ensuite été expédiés par semi-remorques à fonds mouvants au centre de tri de SITA à VEDENE pour y être triés et conditionnés en balles afin de les envoyer en filière de recyclage.

2. Le quai de transfert

Les déchets arrivant au quai de transfert sont répartis en deux catégories : ordures ménagères et déchets recyclables.

En 2014, ce sont 18 186.42 tonnes d'ordures ménagères et 1 339.24 tonnes de déchets recyclables issus du tri sélectif (bacs jaunes et PAV) qui ont été réceptionnées.

Le personnel effectue les chargements des semi-remorques et les déchets sont transférés à l'usine d'incinération de Vedène pour les OM et au centre de tri de SITA à Vedène également pour les déchets issus des bacs jaunes.

Ce qui représente pour 2014 le nombre de voyages suivant :

- Ordures ménagères : 488 voyages à l'usine d'incinération NOVERGIE à Vedène
 - 87 voyages au CSDND de SITA SUD à Entraigues
 - 69 voyages au CSDND du Jas de Rhodes
 - 55 voyages au CSDND de Donzère
- Tri sélectif : 147 voyages au centre de tri de Vedène.

Il est à noter qu'en 2014 l'un des fours de l'Usine d'incinération de Vedène a pris feu, ce qui a entraîné un arrêt technique assez long avec une déviation des tonnages d'ordures

ménagères sur les différents centres de stockages de déchets non dangereux d'Entraigues, Jas de Rhodes et de Donzère. Tous les surcoûts de transport ont été pris en charge par SITA SUD.

Ordures ménagères transférées (en tonnes)

Année 2014	Vedène Incinération	Entraigues Stockage	Donzère Stockage	Jas de Rhodes stockage	Total
Janvier	1 330.80				1 330.80
Février	1 095.28				1 095.28
Mars	225.82	1 024.82			1 250.64
Total 1^{er} trimestre	2 651.90	1 024.82			3 676.72
Avril	51.68	417.10		969.78	1 438.56
Mai	752.90	119.30		646.00	1 518.20
Juin	1 361.60	224.44			1 586.04
Total 2^{ème} trimestre	2 166.18	760.84		1 615.78	4 542.80
Juillet	1 634.62	310.76			1 945.38
Août	1 876.16				1 876.16
Septembre	1 261.16		319.80		1 580.96
Total 3^{ème} trimestre	4 771.94	310.76	319.80		5 402.50
Octobre	554.74		945.65		1 500.39
Novembre	1 119.88		155.85		1 275.73
Décembre	1 260.00				1 260.00
Total 4^{ème} trimestre	2 934.62		1 101.50		4 036.12
Total annuel	12 524.64	2 096.42	1 421.30	1 615.78	17 658.14

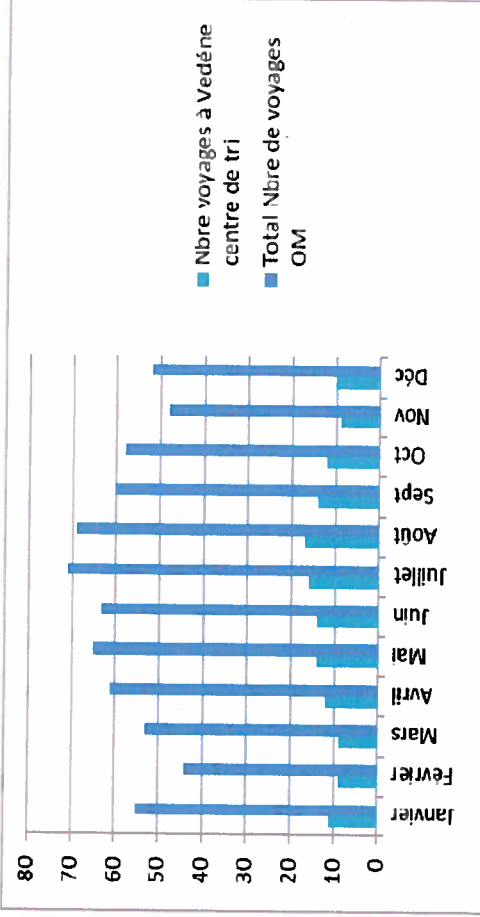
3. Le traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont transférées à L'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E.) de NOVALIE à Vedène pour y être traitées. Cette unité, propriété du SIDOMRA, est exploitée par délégation de service public par SITA Méditerranée.

Les déchets sont valorisés par incinération, leur combustion dégage de la chaleur. Surchauffée, elle alimente un groupe de deux turbo alternateurs. L'électricité produite permet d'alimenter le réseau EDF et de satisfaire les besoins énergétiques de NOVALIE. Cette production électrique équivaut aux besoins de plus de 18 000 foyers.

Réception des ordures ménagères et du tri sélectif au quai de transfert durant l'année 2014

2014	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Totaux
Tonnage OM reçu quai de transfert	1292,86	1157,18	1331,44	1455,04	1562,64	1650,4	1913,94	1990,32	1622,54	1500,44	1280,06	1429,56	18186,42
Nbre voyages à Vedène	55	44	9	2	32	55	59	69	48	21	42	52	488
Nbre voyages Entraigues	0		44	18	5	8	12						87
Nbre voyages Jas de Rhodes				41	28								69
Nbre voyages à Donzère									12	37	6		55
Total Nbre de voyages OM	55	44	53	61	65	63	71	69	60	58	48	52	699
Tonnage tri sélectif	107,34	95,56	94,48	106,32	112,34	106,84	136,30	133,90	113,12	121,00	107,88	104,16	1339,24
Nbre voyages à Vedène centre de tri	11	9	9	12	14	14	16	17	14	12	9	10	147



O.M.

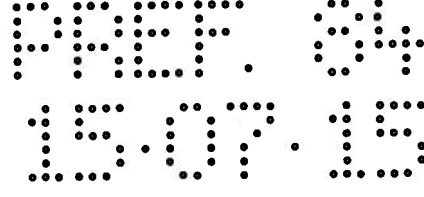
soit en moyenne 30,98 tonnes d'OM par voyage

A noter :

* lors de la maintenance de l'incinérateur de Vedène les OM sont évacuées au CSDU d'Entraigues

Tri sélectif

soit en moyenne 9,11 tonnes de tri sélectif par voyage



4. Les déchetteries et la collecte des points d'apport volontaire

- Les déchetteries

Le SIRTOM met à la disposition des usagers et des collectivités, quatre déchetteries situées à Apt, Coustellet, Sault et Viens.

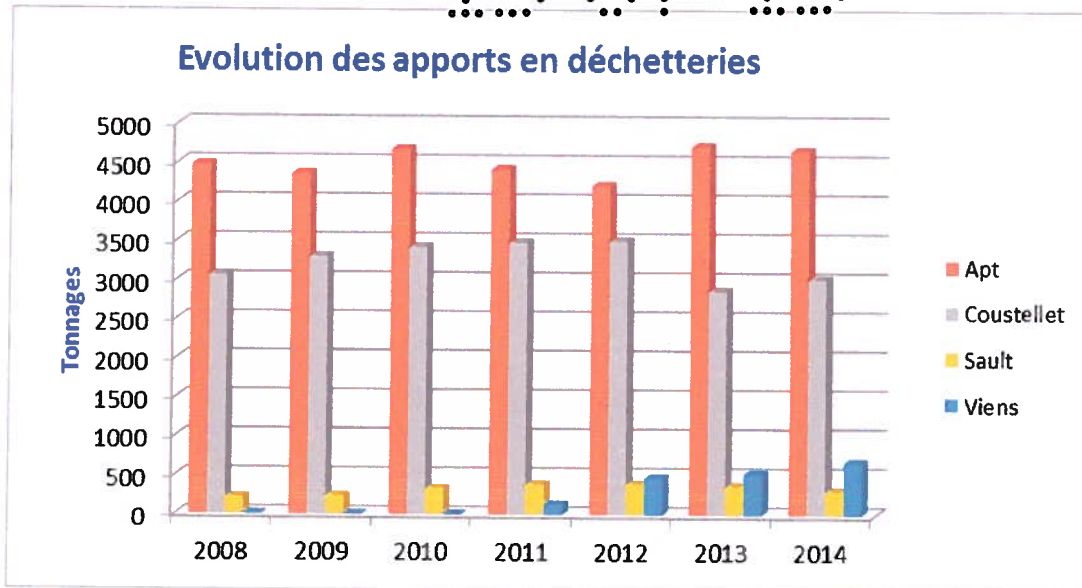
Le SIRTOM assure le transport des déchets issus des déchetteries vers la plateforme de valorisation de l'entreprise PINGUET Environnement à Roussillon pour les déchets inertes, vers le centre de tri multi filières de SITA à Entraigues pour le carton et le papier ou vers les divers repreneurs pour les métaux, les végétaux et le bois.

Quant au « tout venant », il est transporté jusqu'au centre de Stockage de déchets Non Dangereux CSDU04 à Valensole, ce centre certifié ISO 14001 est équipé d'un système de récupération et de valorisation des biogaz ainsi qu'un traitement des lixiviats très performant (technique d'osmose inverse).

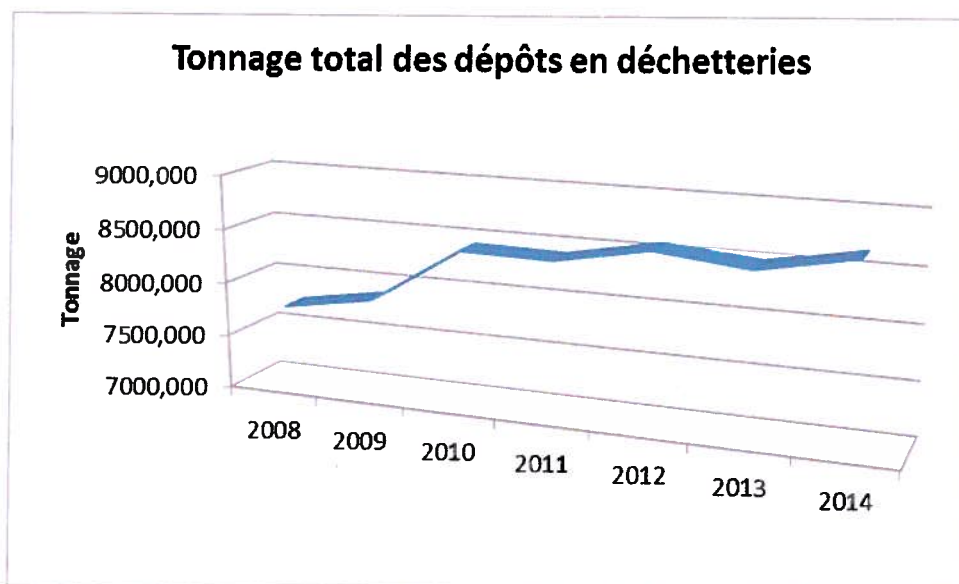
Répartition en tonnage des dépôts dans les déchetteries du SIRTOM pour l'année 2014

Déchetteries	Apt		Coustellet		Sault		Viens	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Années	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Tout venant	959.68	853.47	496.96	675.43	91.66	65.43	114.92	229.45
Gravats	1 197.46	1160.42	786.54	838.20	56.88	40.54	163.30	179.38
Cartons	199.62	177.71	156.10	123.32	12.78	15.18	19.08	23.95
Métaux	339.28	371.14	263.00	263.12	48.16	30.98	58.44	23.96
Batteries	5.94	2.49	0.44	0.44			0.0	0.0
Végétaux	885.31	954.16	525.00	748.38	45.32	32.39	59.33	90.14
Bois	850.46	890.12	633.22	367.80	74.86	79.92	89.88	86.44
Huiles	5.77	8.28	3.60	3.06	0.82	0.82	0.60	1.35
Piles	1.57	1.8	0.56	1.2			0.52	0.52
D.M.S.	31.86	24.131		7.98			7.88	7.354
D.E.E.E.	243.88	218.35		1.53	34.22	39.50	28.75	32.274
Ampoules	0.36	0.35						
Total en tonnes	4 721.18	4 662.41	2 865.42	3 030.46	364.70	304.70	524.70	674.30
Pneus (unité)	1 261	2 723	1 137	1 252	450	1 543	300	385

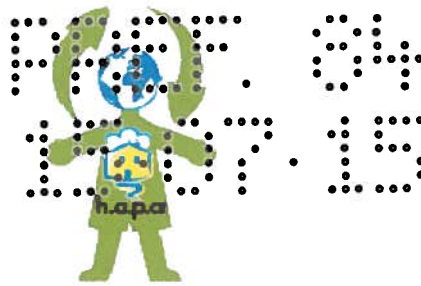
PREP. 04
15.07.15



En 2014, nous avons accueilli dans les déchetteries du SIRTOM 8 672 tonnes, ce qui représente un apport moyen par habitant et par an de plus de 186.9 kg. Les dépôts de pneumatiques usagés ont représenté 5 903 pneus réceptionnés, soit 1 631 de plus qu'en 2013.



- La recyclerie :



La recyclerie Apt Luberon a ouvert ses portes en avril 2014. Conçue et mise en place par L'H.A.P.A. (Hébergement d'accueil en Pays d'Apt), elle a pour objectif de valoriser les objets usagés, de contribuer à la réinsertion des personnes hébergées, de créer des emplois et de sensibiliser la population à la protection de l'environnement.



Le potentiel de collecte d'encombrant est entre 50 à 70 tonnes par an sur le territoire.

La collecte est réalisée soit sur rendez-vous soit en apport direct.

Un refuge du réemploi a été mis en place par le SIRTOM à la déchetterie d'Apt afin d'accueillir et de redonner une nouvelle vie aux objets qui finissaient jusque-là dans la benne.

Le personnel de la recyclerie vient le collecter une fois par semaine.

Les objets sont ensuite nettoyés vérifiés étiquetés et mis à la vente tous les mercredis après-midi et premiers vendredis après-midi du mois.

La convention passée entre le SIRTOM et la recyclerie permet également un accès au pont bascule ainsi qu'aux déchetteries pour les objets ne pouvant être remis dans le circuit.

- La collecte sélective des Points d'Apports Volontaires (P.A.V.)

La collecte des points d'apport volontaire équipés de colonnes concerte principalement le verre et le papier.

2015

Evolution de la collecte sélective de proximité de 2007 à 2014

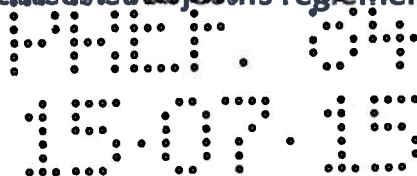
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Verre	1418.81	1354.79	1558.78	1557.87	1474.83	1712.34	1635.55	1618.00
Papiers	1120.08	1310.08	1204.01	1185.71	1201.99	749.46	1042.61	994.620
Emballages	200.85	227.50	274.05	321.18	255.44	445.19	324.64	352.58
Total	2739.74	2892.37	3036.84	3064.46	2932.26	2906.99	3002.80	2 965.26
Refus de tri sur papiers et emballages	122.04	136.69	106.48	145.31	155.15	324.58	194.83	205.45
% refus	9.24 %	8.89 %	7.20 %	9.64 %	10.65%	27.17%	14.25%	15.25%

Les déchets recyclables issus de la collecte sélective (bacs jaunes et PAV) sont envoyés au centre de tri de à Vedène, géré par SITA SUD, afin d'être triés et conditionnés pour ensuite être envoyés aux filières de recyclage.

Quant au verre, il est stocké sur le site des « Desfessis » aux Jean-Jean qui sert de station de transit, puis il est rechargé dans des semi-remorques qui le transfèrent à la Verrerie du Languedoc à Vergèze.

Les cartons font également l'objet d'une collecte séparative, qui pour l'année 2014, s'est élevée à 156.06 tonnes dont 120.74 tonnes collectées directement par le SIRTOM et 35.32 tonnes collectées par un prestataire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

5. Synthèse des quantités collectées et objectifs réglementaires



Objectif réglementaire n° 1

Année de démarrage : 2008

Réduire les quantités de déchets partant en incinération ou en stockage de 15 % d'ici à 2012.

Quantités de déchets partant en incinération ou en stockage en tonnes

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Enfouissement*	1043,24	1103,84	1169,36	1249,52	1336,28	1656,54	6 957,28
Objectif 2012					886,75		
Population	42232	44618	44852	45219	45601	46068	46391
Kg/hab	24,70	24,74	26,07	27,63	29,30	35,95	150,00
Incinération**	18697,32	18442,54	18408,02	18619,54	18629,32	18229,20	12524,64
Objectif 2012					15892,722		
Population	41982	44295	44518	44875	45257	45590	46253
Kg/hab	445,37	416,36	413,50	414,92	411,63	398,82	270,80
Total incinération et enfouissement	19 740,56	19 546,38	19 577,38	19 869,06	19 965,60	19 885,74	19 481,92
Objectif 2012					16 779,48		

* Tout venant issu des déchetteries et ordures ménagères détournées en CSDND suite à l'arrêt de de l'unité de valorisation énergétique de Vedène en 2014

** y compris déchets municipaux

A ce jour, sur le département de Vaucluse, l'exutoire principal à l'élimination des ordures ménagères reste l'usine d'incinération de Vedène. Concernant le tout-venant (déchets non recyclable et non valorisable), la seule autre alternative est l'enfouissement. La tenue de cet objectif reste donc très problématique.

Objectif réglementaire n ° 2

A partir de l'année 2009, l'objectif réglementaire est de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7% pendant les 5 années suivantes.

Notre objectif était donc d'arriver pour l'année 2013 à une production de DMA de 482.45 kg par habitant et par an. Notre objectif est atteint depuis 2012 et a été largement dépassé en 2014.

Evolution de la production de Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire du SIRTOM Hors déchetteries et encombrants

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DMA (tonnes)	21 778.81	21 656.14	21 671.62	21 694.62	21 821.24	21 359.81	21307.75
Population	41 982	44 295	44 518	44 875	45 257	45 590	46 253
Ratio (Kg/hab/an)	518.77	488.91	486.81	483.45	482.16	468.52	460.70

PAR
15.17.15

Objectif réglementaire n° 3

Pour atteindre l'objectif réglementaire de recyclage de 75 % des emballages ménagers, d'après les chiffres d'Eco-Emballages, il faudrait collecter 52.5 kg/hab/an dont 36 kg/hab/an de verre et 16.5 kg/hab/an d'autres emballages.

Types de déchets	Production par habitant et par an
Verre	35kg 2013 : 35.76 kg
Papiers	21.50kg 2013 : 22.79 kg
Emballages	7.60 kg 2013 : 7.10 kg
Cartons	3.4kg en collecte 7.3 kg en déchetteries 2013 : 3.83 kg
Total collecte sélective	74.80 kg 2013: 69.48 kg
Ordures ménagères	387.70 kg 2013 : 386.00 kg
Quantité totale de déchets collectés	462.50kg 2013 : 455.48 kg

Objectif réglementaire DEEE

L'objectif est de collecter 4 kg par habitant et par an de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Cette collecte a été mise en place à la déchetterie de Coustellet en 2014 ce qui explique son faible tonnage.

DEEE collectés dans les déchetteries du SIRTOM

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Déchetterie d'Apt	267.71	267.05	265.59	260.50	227.95	243.88	221.8
Déchetterie de Sault	26.58	35.57	28.60	34.23	30.27	34.22	39.501
Déchetterie de Viens				7.69	28.92	28.75	32.274
Déchetterie de Coustellet							8.00
Tonnage collecté	294.29	302.62	294.19	302.42	287.14	306.85	299.6
Population	42 232	44 618	44 852	45 219	45 601	45 590	45 909
Kg/hab/an	6.97	6.78	6.56	6.69	6.30	6.73	6.5

Objectif très largement atteint depuis plusieurs années.

Ces performances ont permis d'éviter la production de 186 tonnes de CO₂ et de faire économiser 343 barils de pétrole.

FOCUS 2014 *Détail des tonnages de DEEE collectés*

	2010 (tonnes)	2011 (tonnes)	2012 (tonnes)	2013 (tonnes)	2014	Nbre d'appareils 2014
Gros Electro Ménager Hors Froid	108.70	102.70	106.30	101.80	112.1	2 204
Gros Electro Ménager Froid	54.60	56.90	48.80	55.60	59.2	1 179
Ecrans	64.20	76.50	65.20	59.60	59	3 103
Petit Appareil M	66.60	72.00	68.90	70.00	69.2	26 426
Total	294.20	308.10	289.30	287.00	299.6	32 912

6. Les installations de stockage de déchets inertes (ISDI)

Le SIRTOM gère deux installations de stockage de déchets inertes :

- Une située aux Jean-Jean, lieu-dit « Les Desfessis » sur la commune d'Apt,
- Une située sur la commune de Saül au lieu-dit « Dromel ».

En 2014, les tonnages suivants ont été réceptionnés :

	Apports extérieurs	Apports déchetteries	Total
ISDI DROMEL			
<ul style="list-style-type: none"> • Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses 	30.8	46.14	0
<ul style="list-style-type: none"> • Béton 	8.4	0	0
<ul style="list-style-type: none"> • Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses 	4.2		0
<ul style="list-style-type: none"> • Mélange bitumeux ne contenant pas de goudron 	2.8		
Total DROMEL	43.40	46.14	0
ISDI les Desfessis			
<ul style="list-style-type: none"> • Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses 	0	0	0
Total général des apports	43.40	46.14	2486.909

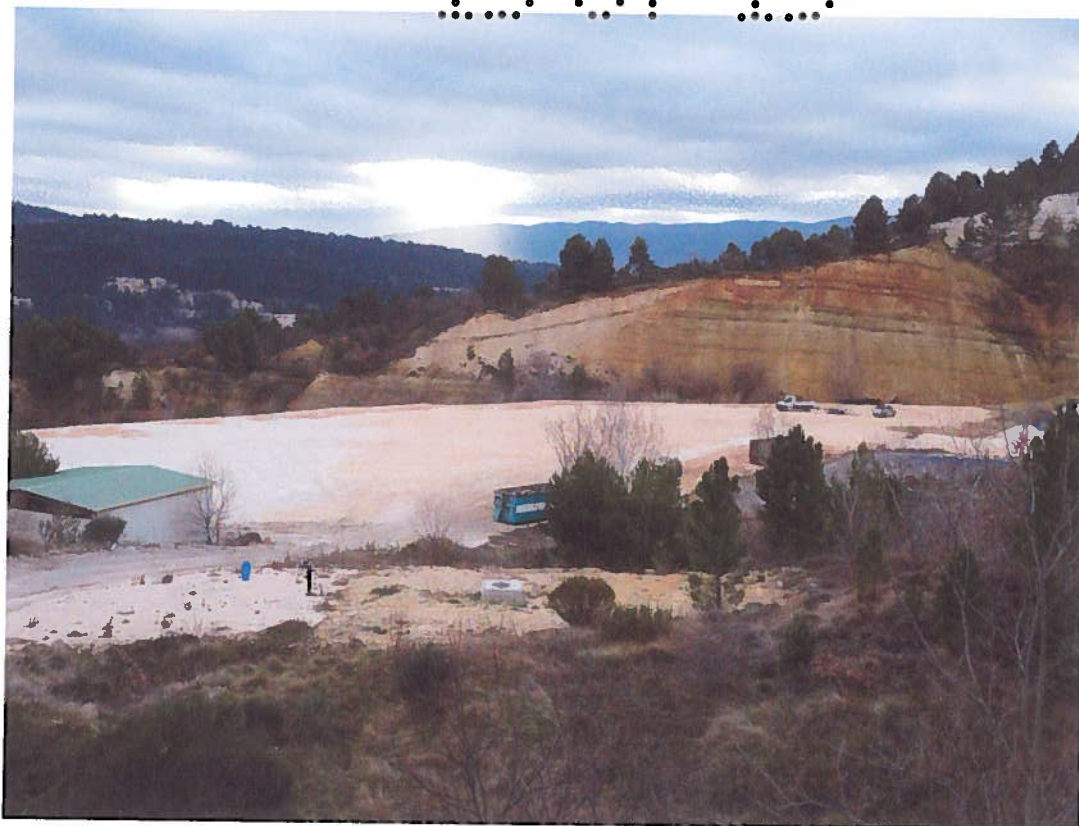
Les déchets inertes provenant des déchetteries d'Apt, Coustellet et Viens sont entreposés sur le site des « Desfessis » aux Jean-Jean.

Le 1^{er} juin 2013, le site a été fermé suite à une obligation de réhabilitation. Les gravats ont alors été déposés chez un prestataire. Conformément à l'arrêté n° 201051-0010 des travaux de confinement

d'amiante ont été réalisés. Ces travaux terminés en septembre 2014 ont été suivis par le bureau d'étude DEKRA et réalisés par le groupement d'entreprises PRESTOSID, DI environnement et EMTS.

Une réflexion sera menée avec l'ensemble des acteurs de la région sur les modalités de réouverture de cette installation.

15.07.15



7. Le garage

L'entretien des véhicules ainsi que les petites réparations sont assurés en interne.

Le parc de véhicules du SIRTOM de la région d'Appt est composé de :

- 9 bennes ordures ménagères
- 4 camions ampliroll 6x4 dont 2 équipés d'une grue pour la collecte sélective
- 1 fourgon pour l'entretien des bacs
- 5 véhicules légers

Kilométrage parcouru par les véhicules du SIRTOM
durant l'année 2014

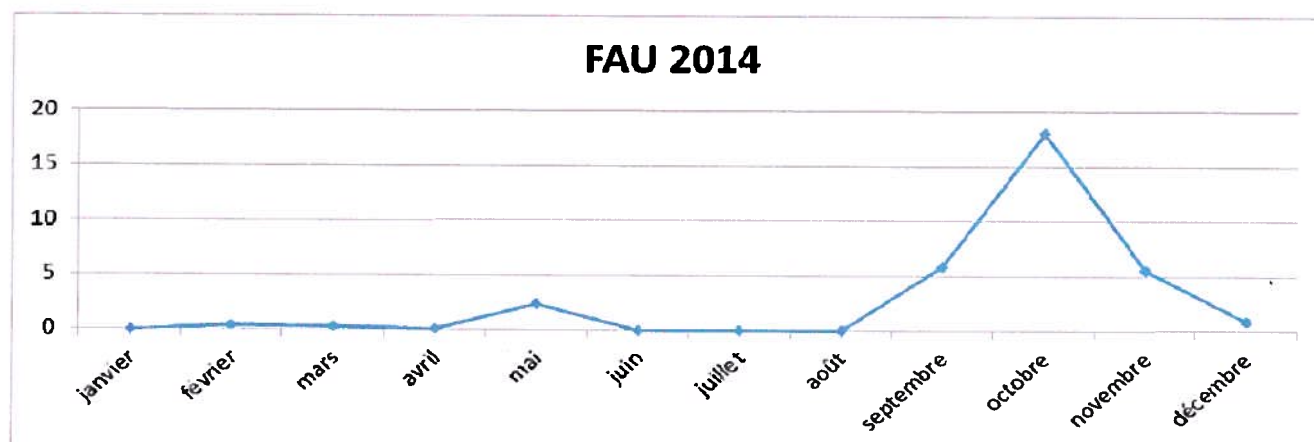
Services	Type de véhicule	Kilométrage
Déchetterie	Poids lourds	101 500
BOM – Tri sélectif	Poids lourds	162 500
Collecte sélective	Poids lourds	32 000
Déchetterie	Véhicule léger	26 500
OM – Entretien bacs	Véhicule léger	25 000
Communication	Véhicule léger	11 000
Garage - Administration	Véhicule léger	9 500
Total kilométrage parcouru		368 000

Aux véhicules s'ajoutent l'entretien des broyeurs à végétaux des déchetteries ainsi que le compacteur à carton de la déchetterie de Coustellet et le compacteur mobile servant à l'ensemble des déchetteries.

8. Les opérations spécifiques : la collecte des films plastiques agricoles usagés

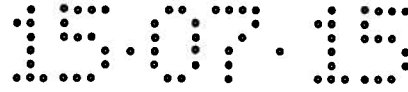
La collecte des Films plastiques Agricoles Usagés a été mise en place sur notre territoire en 2009. En février 2012, le SIRTOM a signé une convention d'adhésion au Programme de collecte des déchets de l'agrofourriture pour les films agricoles usagés avec ADIVALOR permettant ainsi de bénéficier de la gratuité de cette collecte.

Saisonnalité des dépôts



Durant l'année 2014, 45.588 tonnes de FAU ont été déposées par les agriculteurs sur le site de stockage. Ce qui correspond aux quantités moyennes amenées annuellement.

Cette collecte a été renouvelée en 2014 avec des conditions plus strictes sur le contrôle des apports afin de limiter les surcoûts financiers dus aux erreurs de tri.



9. Le service communication et animation

Trois ambassadeurs de tri et un coordinateur sont employés par la collectivité, au service communication, afin d'informer les habitants sur le tri des déchets. Le service travaille suivant les directives du programme local de prévention des déchets (mise en place par délibération du Comité Syndical du 4 janvier 2012) et en collaboration avec les services techniques pour identifier et corriger, au quotidien, les problèmes sur le terrain.

Le SIRTOM de la Région d'Apt sensibilise le public sur sa mission et sur les enjeux liés à la gestion des déchets via sa gazette trimestrielle d'information, des jeux concours, des visites de sites, des outils de sensibilisation, l'internet via www.sirtom-apt.fr, une journée portes ouvertes, sa participation à diverses manifestations locales (marchés forains, campings, kermesses, manifestations sportives...) et bien sûr via sa présence en porte à porte pour les rencontres directes avec les habitants.

Sensibilisation en milieu scolaire:

221 animations ont été menées au cours de l'année 2014 avec 3821 élèves sensibilisés dans des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, centres de loisirs, centre de formation... sur le thème de la collecte sélective et de la prévention des déchets.

Ces interventions sont dispensées gratuitement et correspondent aux besoins des élèves dans le cadre du programme scolaire. Le partenariat engagé avec les classes s'adapte à la demande des enseignants et permet au SIRTOM d'apporter sa compétence technique au sein même des classes.

Promotion du compostage domestique : mise à disposition de composteurs individuels.

Dans le cadre d'une politique spécifique de réduction des déchets avec la mise en œuvre d'un programme local de prévention, le SIRTOM de la Région d'Apt poursuit en 2014 la distribution des composteurs individuels pour les déchets verts et fermentescibles avec la distribution de 300 unités. La collectivité propose la mise à disposition d'un composteur en bois moyennant une participation de 21€.

Le territoire rural du syndicat (taux habitat vertical 6.41% population) se prête à cette technique qui permet une valorisation à la source des déchets et limite ainsi le coût de transport et de traitement. Cette opération est mise en place depuis 2002 avec 2532 composteurs distribués.

Compostage collectif



En complément à l'opération de distribution de composteurs individuels, le SIRTOM de la Région d'Apt a équipé récemment la cuisine pédagogique du lycée collège d'Apt d'un composteur collectif.

Les lotissements sont aussi concernés avec la mise en place prochaine d'un bac au « Clos des Oliviers ».

Outre l'impact sur la réduction de nos poubelles, ce type d'action vise aussi à favoriser les contacts et l'entraide dans les zones urbaines. Le compostage géré collectivement crée le lien social entre les voisins.

PREP

Distribution de poules

Pour réduire le poids de leurs poubelles, 100 familles du territoire du SIRTOM ont adopté lors de la distribution du mercredi 5 novembre 2014, moyennant une participation de 5€, deux poules. Réunies dans des cages à claire-voie en plastique, les 200 poules pondeuses rousses âgées de 6 mois ont fait le trajet depuis St Maximin la Ste Baume dans le Var pour rejoindre leurs nouveaux foyers Vauclusiens.

Visite de sites

Organisation de visites des déchetteries, quai de transfert avec les groupes scolaires, et les citoyens. Pour bien comprendre le cheminement et le devenir des déchets la classe est divisée en deux groupes. Le premier assiste à la visite du quai de transfert pendant que le second effectue celle de la déchetterie. Au bout de 30 minutes, un échange de groupe est opéré. Cinq visites du centre de tri de Vedène ont également été réalisées.



Journée portes ouvertes

Lors de la Semaine du développement durable, le SIRTOM de la Région d'Apt organise, depuis 2009, le dimanche de la première semaine d'avril une journée portes ouvertes.

Cet évènement de plus en plus populaire sur notre territoire a rassemblé quelque 500 personnes sur le site du SIRTOM en 2014. Plusieurs animations gratuites s'adressant aux enfants de 4 à 12 ans et aux curieux de tout âge ont été au programme du dimanche 06 avril. Une restauration composée exclusivement à partir de produits locaux a été également au menu de cette journée. Des stands créatifs ont été dirigés par des artistes locaux. L'association « la tête dans les poubelles » tenait un stand de sculptures et de jouets en canettes. Dirigé par Mamadou Pap Saar originaire du Mali, les participants ont côtoyé les facettes de l'expression artistique africaine.

Mme Véronique Thiery a proposé la fabrication d'objets en carton pour Pâques. Les enfants ont réalisé des petites poules, à partir de boîtes d'œufs pour accueillir ensuite les fameux chocolats.

Mme Corinne Laville a présenté une animation sur la création de bijoux en capsules de café. En parallèle, un atelier participatif a été tenu pour la confection d'un rideau de porte.

Le SIRTOM a proposé lui aussi des ateliers, l'un sur la fabrication de porte-monnaie en briques alimentaires, l'autre sur le tressage d'un panier en carton et sacs plastiques. Un camion benne ordures ménagères a également été mis à disposition, les enfants ont eu la possibilité de monter à la place du chauffeur en présence du garagiste pour répondre à toutes leurs questions.



Concours de nouvelles « Les ripeurs Flingueurs »



A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), le SIRTOM de la région d'Apt a lancé un concours de nouvelles sur le thème du polar se déroulant dans le monde des déchets, intitulé « Les ripeurs Flingueurs ».

Cette initiative originale a été réalisée dans le but de promouvoir la collecte sélective et d'aborder la problématique des déchets de manière plus récréative.

Le jury a été composé de professionnels du livre et du monde de l'édition avec notamment Monsieur René Frégni, auteur d'une douzaine de romans, édité chez Gallimard et traduit en six langues.

Quatre récompenses ont été attribuées

> Le premier prix de 800 € a été attribué à M. Jean Pierre Rapon résidant à Roussillon pour sa nouvelle intitulée « le récit secret ».

> Le deuxième prix de 200 € a été attribué à M. Yves Lugaz résidant à Gordes pour sa nouvelle intitulée « errance sur le calavon ».

> Le troisième prix de 150 € a été attribué à Mme Fabienne Marais résidant à Lagnes pour sa nouvelle intitulée « un trésor de benne ».

> Le quatrième prix de 100 € a été attribué à M. Emmanuel Roux résidant à Oppède pour sa nouvelle intitulée « ripeur sur la ville ».

Exemplarité de la collectivité

Le Syndicat tend à développer une politique d'exemplarité du SIRTOM en matière de prévention des déchets et plus largement de développement durable: achats publics éco-responsables, tri et réduction de la consommation de papier, dématérialisation, diminution des émissions, modification de la machine à café afin de privilégier les gobelets réutilisables.

Accompagnement agenda 21

Le SIRTOM de la Région d'Apt, met à disposition des municipalités, un agent titulaire pour exercer les fonctions de suivi et de mise en œuvre du volet « déchets » du projet agenda 21 des communes.

L'agent du SIRTOM apporte sa compétence, participe à la mise en œuvre du programme de travail préalablement défini. Aucune participation financière n'est demandée pour cette action.

La ville d'Apt a fait appel à ce service pour lancer le tri des papiers dans ses locaux en 2013 et 2014. Stand d'information

20 animations sur les marchés et campings, foires, manifestations sportives et évènements divers avec distribution de 700 sacs de pré-collecte pour informer sur les consignes de tri

Porte à Porte

Passage en porte à porte chez les habitants avec distribution de sacs de pré-collecte et guides du tri selon les difficultés rencontrées lors du ramassage des conteneurs et modifications du fonctionnement (mise en place des conteneurs enterrés, ramassages des cartons des commerçants...). Environ 500 foyers ont été démarchés lors de ce type d'action notamment.

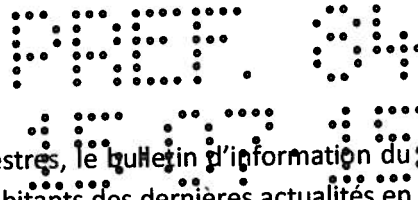
Nouveaux voisins

Lettre de bienvenue aux nouveaux résidents sur le territoire du Syndicat avec communication des consignes de tri et abonnement à la gazette d'information. 600 foyers ont été ciblés en 2014 pour cette opération.

Messages radio locale

Campagne publicitaire sur Comète FM (96.4), diffusion de spots sur la collecte sélective / réduction des déchets...

L'info sur nos Déchets



Tous les trimestres, le bulletin d'information du SIRTOM « l'info sur nos déchets » informe les habitants des dernières actualités en matière de tri, d'environnement et de réduction des déchets. Les lecteurs retrouvent par ailleurs un certain nombre de renseignements pratiques (téléphones, horaires déchetteries, etc.). La Gazette d'information compte plus de 2600 abonnés papier et 100 abonnements dématérialisés (courrier électronique)

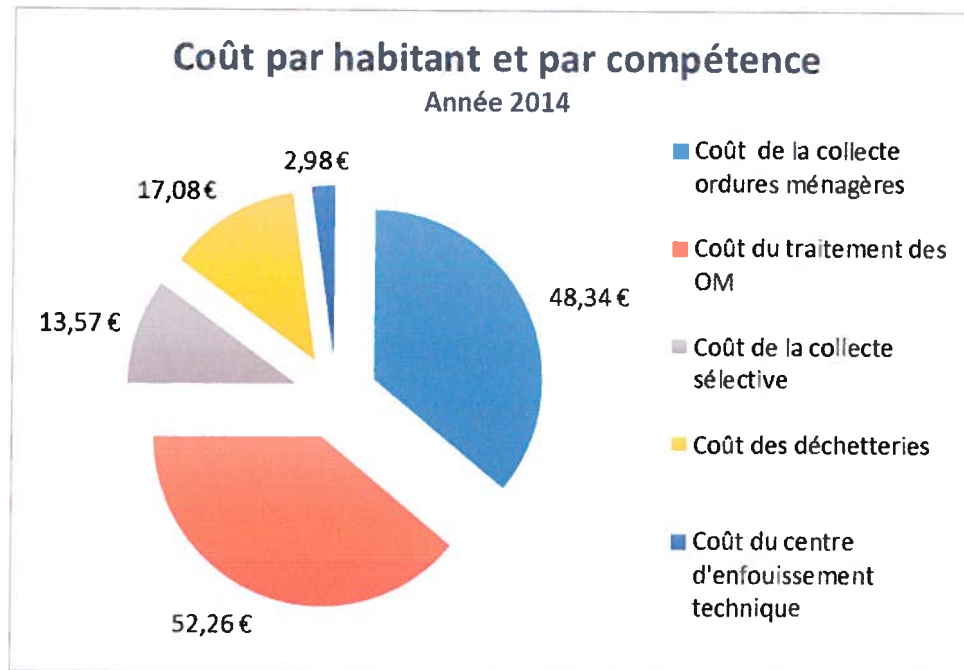
Les données financières

1. Coût annuel moyen par habitant

Le coût des services ramenés à l'habitant prend en compte les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

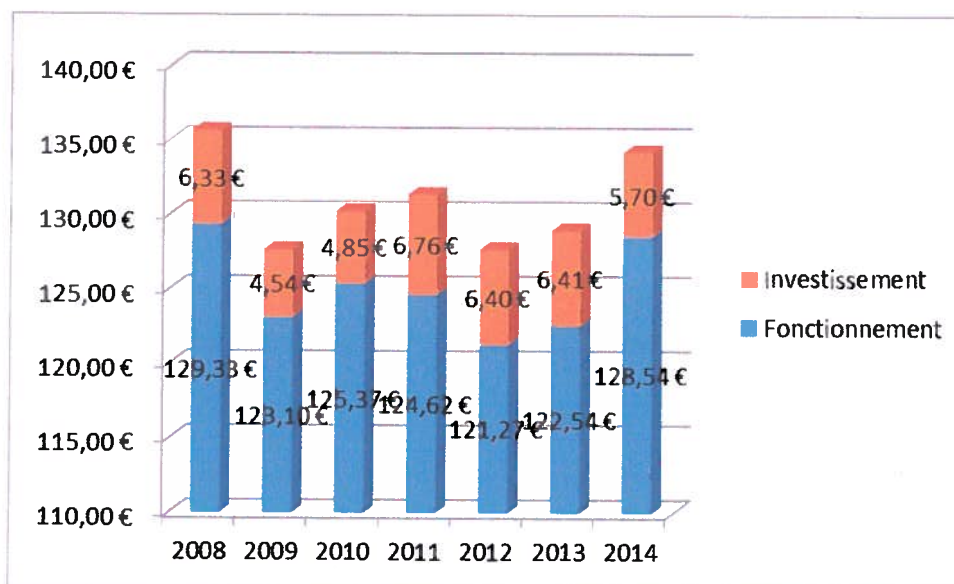
En 2014, le coût annuel moyen par habitant est de 134.24 €.

Il se répartit de la façon suivante :



Depuis 2008, les participations moyennes par habitant demandées aux communes et communautés de communes sont passées de 135.66 € à 134.24 €.

Evolution du coût des services par habitant



2. Les principales recettes de fonctionnement par services

Produits des services	Collecte OM	Collecte sélective	Déchetteries	C.E.T.
Redevance enlèvement (Marché, colonies)	23 697,97 €			
Régie déchetteries			2 580,00 €	
Dépôts C.E.T.				0 €
Autres marchandises (Régie composteurs, ventes batteries, cartons...)			35 108,10 €	
Autres produits (Col. Sél., régie plastiques agricoles)		140 721,31 €		
Divers (Aire de lavage...)	1 800,00 €			
Total année 2014		205 032,18 €		

3. Marchés conclus au cours de l'exercice budgétaire 2014

- **Marchés de fournitures**

Marchés entre 20 000 et 89 999,99 euros HT

Objet du marché	Titulaire	CP
Fourniture de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le SIRTOM de la région d'Apt	CONTENUR	69009

- **Marchés de services**

Marchés entre 20 000 et 89 999,99 euros HT

Objet du marché	Titulaire	CP
Prestation de maintenance et de réparation des véhicules du SIRTOM de la région d'Apt	- Lot 1 : fourniture et pose de pneumatiques pour PL et VL : SARL AUBERY LOCATION	84400
	- Lot 2 : Entretien et réparation véhicules PL : Garage GAY	84400
Traitement des gravats provenant de trois déchetteries du SIRTOM de la région d'Apt	- Lot 1 : dommage aux biens : GROUPAMA	34261
	- Lot 2 : flotte automobile : SMACL	79031
Collecte et traitement des déchets dangereux des ménages reçus dans les déchetteries du SIRTOM de la région d'Apt	SPUR ENVIRONNEMEN	13655

Prestation de services d'assurance et de réparation des véhicules du SIRTOM de la région d'Apt	- Lot 1 : fourniture et pose de pneumatiques PL et VL : AYME et FILS	84204
	- Lot 2 : Entretien et réparation poids lourds : Garage GAY	84400
Prestation de services d'assurances : responsabilité civile atteinte à l'Environnement	GROUPAMA	34 261

Marchés entre 90 000 et 199 999.99 euros HT

- **Marchés de services**

Objet du marché	Titulaire	CP
Traitement des déchets de bois de classe B issus des déchetteries du SIRTOM de la région d'Apt	ALPES ASSAINISSEMENT	05000

Marchés entre 207 000 et 5 185 999.99 euros HT

- **Marchés de services**

Objet du marché	Titulaire	CP
Prestation de services d'assurance	Lot 6 : risques statutaires : SOFCAP	18110

4. Evolution budgétaire de 2009 à 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses de fonctionnement	5 163 343.72 €	5 210 512.98 €	5 090 738.57 €	5 423 249.12 €	5 512 295.88 €	5 690 498.97 €
Dépenses d'investissement	611 327.53 €	1 204 120.73 €	1 402 746.44 €	673 590.48 €	915 325.60 €	1 258 446.64 €
Total dépenses	5 774 671.25 €	6 414 633.71 €	6 493 485.01 €	6 096 839.60 €	6 427 621.48 €	6 948 945.61 €
Recettes de fonctionnement	5 130 744.57 €	5 452 139.62 €	5 522 907.23 €	5 785 439.96 €	5 705 458.10 €	5 776 908.54 €
Recettes d'investissement	927 370.21 €	1 868 550.48 €	1 966 164.24 €	1 451 425.27 €	2 004 966.32 €	1 988 509.83 €
Total recettes	6 058 114.78 €	7 320 690.10 €	7 489 071.47 €	7 236 865.23 €	7 710 424.42 €	7 765 418.37 €

5. En-cours de la dette

L'en-cours de la dette est à présent constitué de huit emprunts.

		2012	2013	2014
EMPRUNTS				
Capital restant dû	COR au31/12	1 166 084,72	1 197 911,41 €	961 501,81
Intérêts restant dû	IRD au31/12	171 851,91	221 816,98	178 476,64
Annuité de l'exercice : intérêts des emprunts		53 831,78 €	43 243,63 €	43 340,34
Annuité de l'exercice : en capital	amortissement	260 514,30	268 173,31	236 409,60
ANNUITE liquidée		314 346,08	311 416,94	279 749,94
ICNE de l'exercice		19 446,89	16 624,31	13 244,81
Part des garantis d'emprunts accordées au titre de l'exercice				5,01
Encours de la dette	En %	21,78%	22,69%	17,22%
AMORTISSEMENTS				
Amortissements cumulé de l'exercice		1 933 950,23	2 245 933,61	871 967,67
Valeurs nettes comptable cumulées de l'exercice	VNC au 31/12	5 128 303,55	5 287 812,66	1 187 699,94
Échéance de l'année		378 283,61	311 416,94 €	480 809,25

Trois emprunts prendront fin en 2015 et un quatrième en 2016.

